Canada

Province de Québec

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 7 mai à 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

poste nº 1
poste nº 2
poste n° 3
poste nº 4
poste n° 5
poste nº 6

Est vacant:

Maire

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

Informations de la Mairesse suppléante

Note au procès-verbal

La Directrice générale intérimaire et Présidente d'élection, Madame Sara Turpin, déclare et certifie que les nouveaux élus, Monsieur Gilles Rathier, Conseiller poste n° 5 et Monsieur Jacques Gour, Conseiller poste n° 6, ont été assermentés et qu'ils ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril 2024
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 30 avril 2024
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 30 avril 2024

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Démission Guillaume Sanscartier
- 3.2 Démission Stéphane Hamel
- 3.3 Embauche Directeur incendie
- 3.4 Embauche journalier temporaire-travaux publics
- 3.5 Embauche chauffeur et opérateur de pompe au service incendie
- 3.6 Bell FIBE

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

- 5.1 Appui CLSC de la Municipalité du Canton de Low
- 5.2 Demande financière-Bingo Entraide

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

6.1 Renouvellement PERO

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR24-05-077

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Mairesse suppléante, Madame Marie Gagnon, constate qu'il y a quorum et que 12 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00.

MD AR24-05-078

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Jacques Gour Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD AR24-05-079

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procèsverbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD AR24-05-080

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 30 AVRIL 2024

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 30 avril 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong Appuyé par Gilles Rathier ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 688 737.97 \$, des prélèvements de 49 927.76 \$, les comptes à payer de 8 161.60 \$ ainsi que les salaires nets payés de 50 331.09 \$ en date du 30 avril 2024 pour les chèques n° 4616 à 4673, les prélèvements n° 917 à 933 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante ayant appuyé.

MD AR24-05-081

ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 30 avril 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 30 avril 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD-AR24-05-082

<u>DÉMISSION DE GUILLAUME SANSCARTIER- CHAUFFEUR-OPÉRATEUR-</u> JOURNALIER

ATTENDU QUE Monsieur Sanscartier a remis sa lettre de démission le 12 avril 2024 à la suite d'un congé médical prolongé datant du 28 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE, Il est

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Denholm accepte la démission de Monsieur Guillaume Sanscartier, et lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD-AR24-05-083

<u>DÉMISSION DE MONSIEUR STÉPHANE HAMEL-DIRECTEUR GÉNÉRAL</u>

ATTENDU QUE Monsieur Hamel a remis sa lettre de démission le 2 mai 2024, et celle-ci sera effective en date du 21 mai 2024;

ATTENDU QUE Monsieur Hamel quitte son emploi pour des raisons médicales;

ATTENDU QUE selon le contrat de Monsieur Hamel une prime de départ doit être prévue pour chaque année de service et que nos avocats pourront confirmer la somme due;

EN CONSÉQUENCE, Il est

Proposé par Paul Brouillard Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Denholm accepte la démission de Monsieur Stéphane Hamel, le remercie pour les années de service et lui souhaite un bon rétablissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD-AR24-05-084

EMBAUCHE PROBATOIRE D'UN DIRECTEUR POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le Directeur intérimaire du Service de la sécurité incendie a remis sa démission en date du 1^{er} avril 2024;

ATTENDU la nécessité d'embaucher un Directeur pour le Service de Sécurité incendie afin de pourvoir à la coordination et la supervision de l'ensemble des activités et des ressources de l'équipe qui lui sont confiées et dans l'application intégrale des directives et décisions émanant de la direction générale;

ATTENDU QUE le conseil désire nommer Monsieur Joey Currie au titre de Directeur du Service de la Sécurité incendie;

ATTENDU QUE pour la période probatoire, Monsieur Joey Currie obtiendra un salaire horaire de 30.00 \$ de l'heure lors des sorties d'urgence et pour effectuer l'administration du service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong Appuyé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU, que ce conseil nomme Monsieur Joey Currie à titre de Directeur du Service de sécurité incendie pour une période probatoire d'un an;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD-AR24-05-085

EMBAUCHE TEMPORAIRE TRAVAUX PUBLICS - ALEX LANTHIER

CONSIDÉRANT les besoins de journalier au sein de l'équipe des travaux publics ;

CONSIDÉRANT que le contremaitre des travaux publics, Monsieur Patrick Mercier recommande de procéder à l'embauche temporaire de Monsieur Alex Lanthier à titre journalier au salaire horaire 24\$;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alex Lanthier est admissible au programme de subvention d'Emploi d'été Canada;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche temporaire de Monsieur Alex Lanthier à titre journalier temporaire pour une période indéterminée à compter du 22 avril 2024 à raison de 40 heures par semaine à un salaire horaire de 24\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD AR24-05-086

EMBAUCHE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIES – MARTIN MCGOEY

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm a des postes de pompiers à temps partiel à combler;

ATTENDU QUE la Directrice générale intérimaire, madame Sara Turpin, a procédé à la sélection d'un candidat et en recommande l'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong Appuyé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise l'embauche de Monsieur Martin Mcgoey à titre chauffeur et opérateur de pompe à temps partiel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

MD-AR24-05-087

CONTRAT INTERNET FIBE

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la réception de la lettre de Maskatel/Picanoc que les services internet prendront fin d'ici 90 jours en date du 12 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette annonce les vérifications requises auprès de Bell FIBE ont été explorées au mois de février et que le Maire avait demandé de retirer la résolution;

CONSIDÉRANT QUE le seul autre service internet haute-vitesse est Starlink à 140\$ mensuel plus taxes applicables plus les frais d'équipement;

CONSIDÉRANT QUE Bell offre un contrat de 3 ans incluant des frais mensuels de 82.95\$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas de date précise sur la fin des services de Picanoc et que le bureau municipal pourrait être privé de service internet;

EN CONSÉQUENCE il est,

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Jacques Gour

ET RÉSOLU que le conseil autorise la Directrice générale greffière-trésorière intérimaire à signer le contrat de service internet Fibe auprès de Bell.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la mairesse suppléante n'ayant pas voté.

VOIRIE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

MD-AR24-05-088

APPUI POUR SOULIGNER L'IMPORTANCE DE L'ACCESSIBILITÉ DU CLSC DANS LA MUNICIPALITÉ DE LOW

CONSIDÉRANT QUE le CISSSO a la responsabilité de fournir des soins de santé essentiels à la population de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le CISSSO gère les CSLC afin d'offrir des soins de niveau communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la Vallée-de-la-Gatineau se situe parmi les MRC du Québec les moins favorisés au niveau socioéconomique rendant crucial le besoin de soins de santé accessibles et à proximité du milieu de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens sont régulièrement référés dans des cliniques ou des CLSC à l'extérieur de la Municipalité de Low, comme à Gracefield ou Maniwaki, par manque de ressources dans le CLSC de Low;

EN CONSÉQUENCE il est.

Proposé par Paul Brouillard Appuyé par Jacques Gour

ET RÉSOLU QUE ce conseil reconnait l'importance des services dispensés par le CLSC de Low, demande des heures d'ouvertures prolongées et le personnel approprié pour répondre aux besoins en matière de santé et des services sociaux de notre communauté, demande de recevoir les statistiques du CISSSO et du GUTAC concernant les informations sur le nombre de patients des Municipalités de Low, Denholm, Lac-Sainte-Marie, et Danford qui ont été référés à d'autres endroits dû à un manque d'infirmières au CLSC de Low et demande que cette résolution soit envoyée à :

Monsieur Marc Bilodeau-PDG du CISSSO

Madame Marion Carrière-Commissaire aux plaintes et à la qualité des services-CISSSO

Madame Claire Major- Comité des usagers-CISSSO

Conseil d'administration du CISSSO

Monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé

Monsieur François Legault-Premier ministre de la province de Québec

Monsieur Robert Bussière-député de Gatineau

Monsieur Mathieu Lacombe-ministre responsable de l'Outaouais

Monsieur Lionel Carmant-ministre responsable des Services sociaux

Madame Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Ainés

La MRCVG, aux municipalités de ladite MRC et les Municipalités limitrophes

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante demande à Monsieur Poirier de se retirer de la réunion pour la résolution suivante;

MD-AR24-05-089

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - BINGO ENTRAIDE

ATTENDU QUE le Bingo Entraide sollicite la Municipalité de Denholm pour une aide financière pour venir en aide à fournir des articles scolaires aux enfants du secteur;

ATTENDU QUE monsieur Richard Poirier s'occupe de procurer les articles scolaires;

ATTENDU QUE des enfants de Denholm font partis des enfants dans le besoin;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard Appuyé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une aide financière de mille dollars (1 000 \$) à Bingo Entraide, représenté par Monsieur Richard Poirier afin d'équiper les enfants du secteur dans le besoin d'équipement scolaire à condition de fournir un état financier annuel et des reçus d'achats de matériels pour la totalité de la donation annuelle.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté et Monsieur Richard Poirier s'ayant retiré.

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante invite Monsieur Poirier à réintégrer la réunion

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MD-AR24-05-090

RENOUVELLEMENT – ADHÉSION MUNICIPALE AU PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME OUTAOUAIS – ADHÉSION 2024 (PERO)

ATTENDU QUE le Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO) est un atout pour le support au développement de ce secteur d'activités, secteur prometteur et s'inscrit dans les projets de diversification économique de notre région;

ATTENDU QUE le PERO désire s'associer avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et les dix-sept (17) municipalités de son territoire pour les accompagner dans la mise sur pied, la coordination et l'encadrement de projets de développements;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Jacques Gour

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm approuve le renouvellement de son adhésion, au Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO), au coût de deux cents (200 \$), plus les taxes applicables pour l'année 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante informe les membres du conseil que le rapport sur les activités du mois d'avril 2024 du service incendie sera déposé à la séance du mois de juin.

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 11 juin 2024 à la salle municipale à 19h.

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante informe les citoyens que la date du vote par anticipation est ce dimanche 12 mai et celui du scrutin est le 19 mai 2024 pour le poste de Maire.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MD AR24-05-091

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h55

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

Je soussignée, Marie Gagnon, Mairesse suppléante de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 7e jour de mai 2024

Marie Gagnon, Mairesse suppléante
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 7^e jour de mai 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire Municipalité de Denholm